

Règlement des P'tites Pucés du 14 Juillet 2026

- 1 - Les P'tites Pucés sont réservés aux particuliers et se dérouleront rue des Combes
- 2 - Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, biens et marchandises d'autrui ainsi que propreté lors de son départ.
- 3 - Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités concernant d'éventuels vols ou dégradations de tout genre et d'accident de véhicules.
- 4 - Tout exposant qui souhaite stationner son véhicule sur son stand doit prévoir un emplacement de 5 ML et préciser le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule présent sur le site.
- 5 - Emplacement de 5 ML minimum : Forfait de 13 €
- 6 - L'installation des exposants s'effectuera à partir de 6 h 00.
- 7 - La vente d'armes, de véhicules, de 2 roues motorisées et d'animaux est interdite.
- 8 - Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Toute inscription incomplète et non accompagnée du règlement ne sera pas retenue.
- 9 - Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement, même en cas d'intempéries.
- 10 - Date limite d'inscription : **10 JUILLET 2026**
- 11 - Le bar est exclusivement réservé par les organisateurs.

Numéro d'immatriculation et copie de la carte d'identité OBLIGATOIRE
Sans ces documents, l'inscription ne sera pas valide
CAMPING-CARS ET LONG VEHICULE INTERDIT

INSCRIPTION P'TITES PUCES DU 14 Juillet 2026
Pour votre sécurité, vous serez placé par ordre d'arrivée

Je soussigné(e)

Nom et Prénom :
Né(e) le :
Adresse :
.....
Tél (portable) :
Adresse mail :
Immatriculation du Véhicule :
Type véhicule (Voiture ou camionnette) :
Titulaire de la pièce d'identité n° :
Délivrée le : par :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L10-2 Code du Commerce)
- de ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R231-9 du Code Pénal)

RESERVATION EMPLACEMENT
Forfait 13 € les 5ML : 13 X 1 forfait = 13 €

Ci-joint règlement de pour l'emplacement pour une longueur de
ML (Max. 2 emplacements par exposant). Paiement par chèque au **NOM DE**
L'INSCRIPTION à l'ordre « Place des Voisins Sympas » ou en espèces.

A retourner impérativement avant le 10 Juillet 2026 à
Madame GUILBAUD Lise 13 rue des Combes 85270 Notre Dame de Riez
Tél : 02 51 54 48 21 ou 06 74 15 14 83

Fait à le

Signature obligatoire